

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 04 avril 2022, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Joël Jobin, Guy Gignac et André Gonthier et Mme Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire suppléante. Le directeur général, M. Hamid Bekda et la secrétaire de direction générale, Mélissa Bisson sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, la pro-maire suppléante déclare la séance ouverte.

2022-0404-085

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2022
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2022
5. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
6. Correspondance
7. Première période de questions
 - 7.1. Suivi
 - 7.1.1. Chemin Mont-Vidéo (Vitesse)
 - 7.1.2. Projet Phase 4 « Serre »
 - 7.1.3. Déclaration des prélèvements d'eau
 - 7.1.4. Camp de jour
 - 7.1.5. Initiation au tennis
 - 7.1.6. Planification de l'audit
 - 7.2. Autre information
8. Suivi des dossiers des conseillers
9. Règlement # 184 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils
10. Règlement d'emprunt # 185 décrétant une dépense de 1 210 908 \$ et un emprunt de 1 210 908 \$ pour l'exécution de travaux de voiries et d'infrastructures municipales sur la Principale Sud
11. MRC d'Abitibi (Dépôt de projet dans le cadre du programme structurant pour améliorer la qualité de vie)
12. Offre de services professionnels pour vérification des débitmètres
13. Aréna (Politique d'affichage publicitaire)
14. Ajout de lampadaires rang 6-7 Ouest
15. Demande d'un citoyen (Achat portion ruelle)
16. Demande d'un citoyen (Achat portion ruelle)
17. Demande d'un citoyen (Enlèvement tarif ordure)
18. PRABAM (Soumission pour climatisation de l'Hôtel de Ville)
19. Demande d'aide financière ADL 2022-2023-2024
20. CMQ (Dépôt audit de conformité)
21. Formation pour les relevés de débordement
22. Fond-Forêt (Projet sentier – Nomination d'un signataire)
23. Engagement directrice générale adjointe
24. Programme d'aide à la voirie locale (Volet Soutien)
25. Croix-Rouge canadienne (Entente Services aux sinistrés 2022)
26. Soccer estival (Autorisation)
27. Nomination des membres du comité d'intervention en loisir
28. Comité d'intervention en loisir (Approbation des règlements généraux)

29. Office d'Habitation du berceau de l'Abitibi (Solde dû)
30. AO public pour la construction – rue Principale Sud
31. Adresses courriels/Changement de tablettes
32. Bibliothèque (Changement des ordinateurs)
33. Booster internet pour Hôtel de ville
34. École Secondaire Natagan (Gala Méritas)
35. Club Optimiste de Barraute (Demande de fermeture temporaire de la 2e Rue Ouest)
36. Ouverture des soumissions – AO camion de collecte
37. Plan de sécurité civile
38. Varia :
 - a)
 - b)
39. Deuxième période de questions
40. Levée de l'assemblée

2022-0404-086

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2022

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 mars 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0404-087

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

Il est proposé par Mme Manon Plante, appuyé par M. André Gonthier et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0404-088

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Autres chèques de février

35275	Visa Desjardins - Zoom, It cloud, Facebook, Cellulaire maire,	1 199.46 \$
35306	Vincent Lévesque - Frais de déplacement	45.00 \$
	TOTAL AUTRES FÉVRIER	1 244.46 \$

Mars

35274	Art Graphique	101.41 \$
35275	Voir autres chèques de février.	- \$
35276	Wajax - entretien camion cam006	298.24 \$
35277	Réseau Biblio - livre perdu	31.64 \$
35278	Salon de coiffure Avant-Garde - Certificat cadeaux	50.00 \$
35279	Pneu GBM - démontage, remontage cam007	238.58 \$
35280	MRC de la Vallé de l'Or - Recyclage secteur sud	2 424.33 \$
35281	Transport Rémi Dumont - Chargement Teris service Laval	517.39 \$
35282	ABI-Quip - coins boulonnés Mac003	1 635.25 \$
35283	UAP inc. - Lentille chasse-neige, huile, fitting hydrolique	88.63 \$
35284	Gestion Loca-Bail content central (web)	11.50 \$
35285	Livraison Parco	11.17 \$
35286	Entadem - Abonnement Loisirs	56.39 \$
35287	Plomberie germain Roy - bouchon cuivre aréna	22.91 \$
35288	Robert Boileau - Aréna - serviette épéndeuse	146.02 \$
35289	Ultramar Parkland - Propane	4 863.53 \$
35290	Lebleu - Poste DG, Présélection	9 775.03 \$
35291	Jaguar média - Affichage poste DG	344.93 \$
35292	La Corporation du Mont-Vidéo - Certificat cadeaux	100.00 \$
35293	Propane Élite - Garage	2 380.61 \$
35294	GLS - Frais de messageries	145.13 \$
35295	Telus - Cellulaire	402.38 \$

35296	Les entreprises Hardy - Essence	876.40 \$
35297	Lauzier, Jean-Nil - Enlèvement de neige	50.00 \$
35298	Cayouette, Lilaine - Déplacement, timbres	76.73 \$
35299	Roy, Gaetan - Divers autres et imprévus	28.73 \$
35300	Usinage Lacroix - Radeaux pour bassin, mézanine garage	1 207.40 \$
35301	FQM Assurance - remplace chèque de février	59 042.54 \$
35302	Dépanneur Ben - Certificat cadeaux	120.00 \$
35303	Revenu Québec - Remise du mois de février	19 980.67 \$
35304	Agence du Revenu Canada - Remise du mois de février	7 571.49 \$
35305	Rock FAB - Cam016 - Cam008	770.00 \$
35306	Vincent Lévesque, Frais de déplacement	45.00 \$
35307	Rock FAB - Mac003 - Cam007	525.00 \$
35308	Location de personnel (Gilles Veilleux)	2 555.32 \$
35309	DHC Avocats - Honoraires professionnels	1 421.64 \$
35310	Robert Hardy - Remboursement de taxes	74.64 \$
35311	Robert Hardy - Remboursement de taxes	2 282.19 \$
35312	Rock FAB - Cam016 - Mac004	925.55 \$
35313	Petite caisse Aréna - Tournois Jamboree	1 500.00 \$
35314	H2Lab - Analyse d'eau	467.95 \$
35315	Therrien, Raymond - entretien ménager	828.32 \$
35316	Boivin et Gauvin - Encapsuleur e-500	793.33 \$
35317	Télédistribution amos - Internet	574.35 \$
35318	Pages jaunesc- solution numérique	56.17 \$
35319	Harnois Énergie - Diésel	5 910.62 \$
35320	SNC Lavalin - Honoraire professionnels	850.53 \$
35321	International - Équipement Amos Kit filtre moteur cam016	633.99 \$
35322	Tapis à neige - Aréna	134.24 \$
35323	Lumen - Lampe fluor	56.11 \$
35324	Équipements JKL - Mac004 - Shaft seal, bearing, weelmotor	9 798.82 \$
35325	Télébec - inscription annuelle	26.81 \$
35326	Serrurier AGA - Clé AA1 Aréna	45.88 \$
35327	MRC de la Vallé de l'Or - Recyclage secteur sud - nord	2 043.58 \$
35328	Le Bleu - RH Finalisation de processus DG	3 437.75 \$
35329	Frais de déplacement Marie-Line Plante	45.00 \$
35330	Location de personnel (Gilles Veilleux)	1 468.81 \$
35331	Laurentide Ressources - Collecte écocentre	25.64 \$
35332	Groupe CLR - Antenne Flexible	107.36 \$
35333	Hydro-Québec	8 180.96 \$
35334	Scadalliance - travaux de dépannage et de support	143.72 \$
35335	SSQ Groupe Financier -	2 157.05 \$
35336	Pompier Volontaire d'Amos - remplissage bonbonnes	54.00 \$
35337	Poste Canada - Frais de poste et divers	829.37 \$
35338	Laurence Tremblay - Frais de déplacement	125.00 \$
35339	SAAQ - Immatriculation	19 502.83 \$
35340	Sébastien Chayer - Frais de déplacement	279.47 \$
35341	Mrc Abitibi - Renouvellement de Bail BNE (sable et gravier)	307.00 \$
35342	Achat SAQ - Aréna	254.84 \$
35343	La maison des jeunes le KAO - subvention karaté	170.00 \$
35344	Avis de cotisation (revenu québec) Février	1 849.22 \$
35345	Avis de cotisation (revenu québec) janvier	3 277.75 \$
35346	Ville d'Amos - Utilisation du lieu d'enfouissement (jan-Fev)	14 800.66 \$
35347	Carte de crédit : Canva	16.99 \$
35347	Carte de crédit: Frais de cellulaires Février 2022 Yvan Roy	106.22 \$
35348	L. Fournier et Fils - Pierres pour bassin et trop plein du lac	942.56 \$
35349	Thomson reuters canada - Code municipal	214.20 \$
35350	Ministère Ressources Naturelles et Faune - Renouv. Bail	229.95 \$
35351	Receveur Général Canada - renouv. Autorisation communication	646.46 \$
35352	Hydro-Québec	938.92 \$
35353	Location de personnel (Gilles Veilleux)	1 488.93 \$
35354	Revenu Québec - Avis de cotisation	1 171.66 \$
35355	Deshaies - Articles pour l'aréna	2 993.72 \$
35356	Bell Mobilité - Cellulaires	673.96 \$
35357	Autobus Maheux	27.60 \$
35358	La Galerie du livre - Achat bibliothèque	897.58 \$
35359	Pharmacie Hugo Denoncourt - Boîte de masques	59.11 \$
35360	Ultramar Parkland - Propane	3 595.61 \$
35361	Canadian National - Passages a niveaux et location du site	1 857.73 \$

35362	Hydraulique Val-d'Or - Hose et fitting mac003	610.99 \$
35363	Ville de Rouyn-Noranda	4 992.15 \$
35364	Info Page - Tarif IPA	104.45 \$
35365	Buro Plus Gyva	847.75 \$
35366	Municipalité de Landrienne - heures pompiers	1 785.44 \$
35367	Centre de rénovation Barraute - Aréna, piles, garage ..	846.34 \$
35368	Mécanique Gélinas - Mac005 - Pic003	540.38 \$
35369	Hydro-Québec	2 147.99 \$
35370	Intermarché Barraute - Café, crème, Mouchoir, Papier essuis-	110.79 \$
35371	Centre de rénovation Barraute - Projet Serre	151.12 \$
35372	Teris Services d'approvisionnement - Comité embellissement - Terre , fumier,	3 047.60 \$
35373	Ville de Lebel-sur-Quévillon - bouteille de fréon	9 316.31 \$
35374	Bell Média - Publicité Radio (vœux de noel) - oublié	1 362.45 \$
35375	Intermarché Barraute - Aréna	56.35 \$
35376	FritoLay Can. - Aréna	502.85 \$
35377	L'infuseur - Aréna - Café	69.00 \$
35378	Dépanneur Ben - Pizza Tournois	323.08 \$
35379	Location de personnel (Gilles Veilleux)	1 609.65 \$
35380	Hydro-Québec	4 335.67 \$
35381	Vincent Lévesque, Abonnement canva février mars	33.98 \$
35382	La Corporation du Mont-Vidéo - Certificat cadeaux	125.00 \$
35383	Normand Fallardeau - Achat serre	194.19 \$
35384	Ass. Hockey mineur barr. Rembours. Jeux gonflables	806.49 \$
35385	Usinage Lacroix - Cylindre, Tube - Camion Écureur cam014	1 946.70 \$
35386	Lord, Sébastien - Achat aréna transmetteur bluetooth	114.96 \$
35387	Komutel - frais de communications (mario lefevre)	1 635.52 \$
35388	Bigue & Bigue Avocats - Honoraires professionnels	989.14 \$
35389	DHC Avocats - Honoraires professionnels	1 664.44 \$
35390	SSQ Groupe Financier -	3 400.89 \$
35391	Revenu Québec -	21 923.07 \$
	TOTAL MARS	283 391.44 \$

Monsieur Hamid Bekda, directeur général et greffier-trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Espace réservé au public.

SUIVI

CHEMIN DU MONT-VIDÉO (VITESSE)

Les panneaux sont en commandes, ils seront installés par le directeur des travaux publics dès la réception de ceux-ci.

PROJET PHASE 4 - SERRE

M. Gignac rencontrera le comité de la Serre. Une facture de 5 000\$ servira à l'achat de produits insecticides et de graines supplémentaires vu le manque de plantes l'an passé.

DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENT DES EAUX

M. Hamid Bekda a déposé le rapport de consommation en eau potable pour l'année 2021. Étant donné que le réseau s'est agrandi, il est naturel que la consommation d'eau potable ait augmentée à 72.3 gallons par personne par jour.

CAMP DE JOUR

Mme Plante informe le Conseil que les inscriptions du camp de jour seront pour sept (7) semaines complète du 27 juin au 12 août inclusivement. Il ne peut y avoir d'inscription

pour des semaines séparés. En cas d'absence d'un enfant, aucun remboursement ne sera permis. Une demande a été faite auprès d'Emploi Été Canada pour l'engagement d'un temps plein.

INITIATION AU TENNIS

Afin d'offrir différents sports à nos jeunes, un programme de soccer estival pourrait se mettre en place en collaboration avec M. Marcotte de Senneterre. Des pratiques auraient lieu hebdomadairement en rotation sur les terrains des deux (2) municipalités. De plus, en collaboration avec le Club de tennis La Volée de la Ville d'Amos, un programme d'initiation au tennis est en suspens tant que le club n'aura pas terminé leur période de recrutement d'employés pour l'été.

PLANIFICATION DE L'AUDIT

L'audit est en préparation par Monsieur Daniel Tétreault.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

MARIE-JOËLLE DESROSIERS, DISTRICT # 2

Elle nous informe qu'un méchoui sera organisé afin d'amasser des fonds pour les jeux d'eau cet été.

M. GUY GIGNAC, DISTRICT # 3

Il informe les membres du Conseil qu'une rencontre aura lieu à la Maison des Jeunes. Il demande la présence de Mme Desrosiers, pro-maire suppléante, afin d'avoir un suivi sur les subventions.

JOËL JOBIN, DISTRICT # 4

Il nous informe que le déneigement tire à sa fin, que le nivelage des rangs commencera très bientôt. Il demande également d'avoir un registre de demandes/plaintes des contribuables afin de garder un œil sur les demandes qui ont été faites pendant l'année.

- Un citoyen nous informe que deux ponceaux auraient descendues dans le rang 2 et que le chemin serait à remplir.

2022-0404-089

RÈGLEMENT # 184 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENTS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Lecture faite, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 184 concernant la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipements et des véhicules-outils.

2022-0404-090

RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 185 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 210 908\$ ET UN EMPRUNT DE 1 210 908\$ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR LA PRINCIPALE SUD

Lecture faite, il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 185 décrétant une dépense et un emprunt de 1 210 908\$ pour l'exécution des travaux de voiries et d'infrastructures municipales sur la Principale Sud.

MRC D'ABITIBI (DÉPÔT DE PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME STRUCTURANT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE)

Monsieur Gignac nous informe de son projet structurant pour les aînés. Sur le terrain de la Fabrique Le Majeur, il pourrait y avoir des installations : deux jeux de pétanques aux dimensions réglementaires afin de pouvoir y prévoir des activités de bonnes envergures. Des Balançoires pour se bercer ainsi que des mangeoires à oiseaux seraient dans les objectifs du projet. Avec le skate-park à proximité (si le projet de skate-park est autorisé sur le terrain de La Fabrique) le tout pourrait devenir un beau projet intergénérationnel. Un des buts précisés, serait de raviver le centre-ville de la Municipalité.

Dans ce même ordre d'idée, Monsieur Gignac se prononce sur le fait de rapprocher le Marché Public près de ce centre, afin qu'il soit plus accessible, à la vue de tous les passants.

Les installations qui servent pour le marché, pourraient ainsi rester sur place même pendant la saison hivernale, afin que la Municipalité puisse créer un village de Noël, avec des chansonniers.

De plus, un monument Jour du Souvenir serait installé sur le terrain afin de faire une journée du Souvenir à Barraute.

2022-0404-091

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES

Attendu que les membres du Conseil ont reçu les deux (2) soumissions attendues pour la vérification des débitmètres;

Attendu que cette vérification doit être faite une fois par année;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'offre de service de Les Compteurs Lecomte au montant de 1 985.76 \$ taxes incluses pour la vérification des débitmètres pour l'année 2022. Cette vérification sera faite au cours de l'année.

2022-0404-092

ARÉNA – POLITIQUE D’AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Attendu qu' une politique d'affiche publicitaire dans les installations sportives et récréatives a été mis à jour;

Attendu que les commerçants peuvent afficher leur panneau publicitaire aux endroits et aux tarifs mentionnés dans la politique;

Attendu qu' un contrat de trois (3) ans sera signé avec le bénéficiaire de l'affichage qui est renouvelable annuellement;

Attendu que la Municipalité est en charge de la rédaction du contrat de location d'espace publicitaire, du montage, de la production et de l'installation des épreuves;

Attendu qu' advenant une modification aux panneaux publicitaires, les frais seront à la charge du commerçant;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu de d'adopter la politique d'affichage publicitaire dans les installations sportives et récréatives de la Municipalité de Barraute.

AJOUT DE LAMPADAIRES RANG 6 ET 7 OUEST

Ce point a été reporté ultérieurement.

2022-0404-093

DEMANDE DE CITOYEN – ACHAT DE PORTION DE RUELLE

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande de M. Jérôme Bédard concernant l'achat d'une portion de ruelle;

Attendu qu' une vérification des sols (tuyaux d'eau et égout) a été effectué par le directeur des travaux publics;

Attendu que le prix de vente est de 1,00 \$ du pied carré;

Attendu qu' un poteau appartenant à Hydro-Québec est présent sur ce lieu;

Attendu qu' un ajout de servitude de passage pour Hydro-Québec sera identifié dans le contrat notarié;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu de vendre à M. Jérôme Bédard 1,00 \$/pied carré la portion de ruelle et y inclure une clause notariée concernant le droit de passage à Hydro-Québec.

DEMANDE DE CITOYEN – ACHAT DE PORTION DE RUELLE

Après une vérification faite par Monsieur Bekda auprès des voisins de celle-ci, la demande est reportée à la prochaine séance.

DEMANDE DE CITOYEN – ENLÈVEMENT TARIF ORDURES

Présent au conseil, Monsieur demande aux conseillers la possibilité d'enlever sa taxe des ordures au montant de 633.00 \$ annuellement puisqu'aucune vidange n'est déposée et ramassée. Il informe les membres du Conseil que ce garage est endroit où entreposer sa machinerie seulement. Monsieur affirme qu'il n'a jamais payé ce montant depuis l'an 2007, et que pour l'an 2022, il aimerait également être exempté de cette taxe. Un suivi sera fait par l'administration sur ce sujet.

2022-0404-094

PRABAM – SOUMISSION POUR CLIMATISATION À L'HÔTEL DE VILLE

Attendu le besoin de la Municipalité de Barraute de se doter d'un système de climatisation à l'Hôtel de Ville;

Attendu qu'elle a reçu deux (2) soumissions pour exécuter ces travaux;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de mandater Climatisation Hébert Inc. pour installer une climatisation adéquate à l'Hôtel de Ville au montant de 10 577.70 \$ taxes incluses. Cette soumission étant la moins dispendieuse. Le tout sera financé dans le cadre du nouveau programme d'aide financière de 117 615 \$ accordée à la Municipalité de Barraute (programme PRABAM).

2022-0404-095

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ADL 2022-2023-2024

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte une nouvelle résolution pour trois (3) ans.

CMQ – DÉPÔT AUDIT DE CONFORMITÉ

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'audit de conformité sur la transmission des rapports financiers. Une résolution sera faite ultérieurement.

FORMATION POUR LES RELEVÉS DE DÉBORDEMENT

M. Mario Lefebvre et M. Claude Dumas seront formés par Nordikeau pour les relevés de débordement.

2022-0404-096

FOND-FORÊT – PROJET SENTIER – NOMINATION D'UN SIGNATAIRE

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire suppléante soit mandatée comme signataire pour le projet Fond-Forêt auprès de la MRC d'Abitibi.

2022-0404-097

ENGAGEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Attendu que les membres du Conseil ont procédé à l'embauche d'une directrice générale adjointe afin d'aider le nouveau directeur;

Attendu que la nouvelle directrice générale adjointe, Mme Josée Beaugard est déjà à l'emploi à temps partiel comme greffière-trésorière adjointe auprès de la Municipalité;

Attendu que suite à des négociations avec les membres du Conseil, elle demande un salaire horaire de 35,00 \$ et trois (3) semaines de vacances payées annuellement;

Attendu que Mme Beauregard sera à temps plein à la Municipalité qu'à partir du 11 avril prochain, le temps de donner la démission à son autre employeur;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de nommer Mme Josée Beauregard, directrice générale adjointe et d'accepter son offre comme décrit ci-haut.

2022-0404-098

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

Numéro de la demande d'aide financière : YCT47764, GCO 20211130-10

Titre du projet : Travaux d'amélioration sur la rue Principale Sud

Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

Pour ces motifs, sur la proposition de M. Joël Jobin, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu et adopté que le Conseil de la Municipalité de Barraute confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la directrice générale adjointe, Mme Josée Beauregard est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

2022-0404-099

CROIX-ROUGE CANADIENNE (ENTENTE AUX SINISTRÉS 2022)

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'avis de contribution de l'Entente de service aux sinistrés de la Croix-Rouge couvrant l'année 2022;

Attendu que les membres du Conseil désirent contribuer afin d'avoir l'aide de la Croix-Rouge en cas de sinistre;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute contribue pour l'entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne au montant annuel de 341,36 \$ correspondant à 0,17 \$ par personne.

2022-0404-100

SOCCER ESTIVAL - AUTORISATION

Attendu que le technicien en loisirs, M. Vincent Lévesque, désire mettre en place, en collaboration avec M. Marcotte de Senneterre, un programme de soccer estival pour les municipalités de Barraute et Senneterre;

Attendu que les pratiques auraient lieu hebdomadairement en rotation sur les terrains des deux (2) municipalités;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser le technicien en loisirs, M. Vincent Lévesque à mettre en place un programme de soccer estival avec la Municipalité de Senneterre.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'INTERVENTION EN LOISIRS

Madame Manon Plante explique aux membres du Conseil qu'un comité d'intervention en loisirs est présentement sur pied afin de faciliter la communication entre tous les comités existants à la Municipalité de Barraute, ce qui a attiré aux loisirs de la Municipalité.

2022-0404-101

COMITÉ D'INTERVENTION EN LOISIRS – APPROBATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Attendu que suite à la formation du comité d'intervention en loisirs, une approbation des règlements généraux est attendue;

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance de ces règlements généraux portant sur ce comité;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'adopter les règlements généraux du comité d'intervention en loisirs tels que présentés et lus.

OFFICE D'HABITATION DU BERCEAU DE L'ABITIBI (SOLDE DÛ)

Depuis trois ans, la Municipalité aurait dû avoir un fond pour l'Office d'Habitation du Berceau de l'Abitibi. Étant donné que nous n'avons jamais reçu de factures, aucun fond a été mis de côté. L'Office a désormais un déficit, et la Municipalité doit déboursier 10%.

Il est proposé par le Conseil Municipal d'attendre le contrat, car il n'est nullement stipulé que nous devons payer ce montant. Dossier à suivre.

APPEL D'OFFRE PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION – RUE PRINCIPALE SUD

Résolution étant déjà approuvée le 22 mars dernier. Nous sommes dans l'attente des plans et devis finaux afin de publier l'appel d'offre public sur le site SEAO.

2022-0404-102

ADRESSES COURRIELS / CHANGEMENT DE TABLETTES

Attendu que les tablettes des membres du Conseil sont désuètes;

Attendu que la secrétaire à la direction générale informe les membres du Conseil des soumissions reçues par Gyva Boutique du bureau et Nortech Solutions;

Attendu que la secrétaire demandera une soumission à CIA Informatique advenant un prix inférieur;

Attendu que si la soumission de CIA Informatique n'est pas avantageuse, les membres du Conseil accepteront la soumission de Nortech Solutions;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'acheter le tout chez le fournisseur le moins cher entre Gyva, Nortech Solution et CIA Informatique.

2022-0404-103

BIBLIOTHÈQUE – CHANGEMENT D'ORDINATEUR

Attendu que les six (6) ordinateurs à la Bibliothèque sont dus à être changés ainsi que celle du bureau à notre employé;

Attendu que le tableau interactif ne fonctionne plus;

Attendu qu'il est possible de prendre l'ordinateur encore fonctionnel et l'installer au tableau interactif vu sa faible utilisation;

Il est proposé par M. André Gonthier, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de faire l'acquisition d'un ordinateur portable reconstitué chez Nortech Solutions au coût de 595,00 \$ plus taxes à Madame Cayouette de la Bibliothèque. En ce qui concerne les six (6) ordinateurs de la bibliothèque, nous allons attendre un peu.

BOOSTER INTERNET – HÔTEL DE VILLE

La secrétaire à la direction générale informe les membres du Conseil sur des soumissions reçues pour installer un booster internet à l'Hôtel de ville. Les membres du Conseil décident d'attendre l'installation des bornes de Vidéotron, à savoir si le signal serait mieux par la suite.

2022-0404-104

ÉCOLE SECONDAIRE NATAGAN – GALA MÉRITAS

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une lettre de l'École Secondaire Natagan pour leur soirée Gala Méritas;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute alloue une somme de 100,00 \$ au Gala Méritas organisé par l'École Secondaire Natagan, le 8 juin 2022, pour souligner l'effort et le mérite des élèves.

2022-0404-105

CLUB OPTIMISTE DE BARRAUTE – DEMANDE DE FERMETURE TEMPORAIRE DE LA 2^E RUE OUEST

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise le Club Optimiste de Barraute à tenir une activité de Sécurité Jeunesse, à l'intérieur des limites de son territoire, le samedi 11 juin 2022.

À cet effet, ils pourront utiliser à partir de la caserne des pompiers, coin de la 11^e Avenue et 1^{ère} Rue Ouest, à compter de 10 h 00. À partir de la 11^e Avenue, ils emprunteront la 2^e Rue Ouest, direction Sud, jusqu'à la 8^e Avenue pour rejoindre la 1^{ère} Rue Ouest. De ce point, ils iront sur la 7^e Avenue jusqu'à la 2^e Rue Ouest pour finalement se diriger vers le Mont-Vidéo jusqu'à la résidence de M. Laurent Auger, située au 259, chemin Mont-Vidéo, sur une distance d'environ 8 km et le retour à la caserne des pompiers par le même chemin.

Il est entendu que les responsables du Club Optimiste de Barraute assureront la sécurité des participants tout au long des activités et randonnées.

2022-0404-106

OUVERTURE DES SOUMISSIONS -AO CAMION DE COLLECTE

Attendu que la Municipalité de Barraute a procédé par appel d'offre public pour l'achat d'un camion à chargement arrière pour la collecte des matières;

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu seulement une soumission venant de Saniquip Inc.;

Attendu que le prix soumis est de 281 947,00 \$ taxes en sus:

Attendu que le soumissionnaire est conforme aux exigences de l'appel d'offre # 2022-001;

Attendu qu'un règlement d'emprunt # 182 a été décrété au montant de 306 960 \$;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu d'accepter la soumission de Saniquip Inc. au montant final de 281 947,00 \$ et de nommer Mme Josée Beauregard, directrice générale adjointe à signer le contrat. L'acquisition de ce camion est conditionnelle au règlement d'emprunt # 182.

2022-0404-107

PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Attendu que les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique;

Attendu que le Conseil municipal de Barraute reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

Attendu que le Conseil municipal voit l'importance de tenir à jour un plan municipal de sécurité civile, couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres, en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu :

- Qu'une organisation municipale de la sécurité civile doit être disponible et tenue à jour;
- Que les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile :

Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Mme Josée Beauregard
Coordonnateur adjoint municipal de la sécurité civile	M. Richard Nantel
Coordonnateur de site	M. Mario Larose
Mission Administration	Mme Laurence Tremblay
Mission Transport	Mme Nancy Collin
Mission Services aux personnes sinistrées	Mme Nancy Habel
Mission Communication	Mme Marie-Joëlle Desrosiers
Mission Secours aux personnes et protection des biens	M. Mario Lefebvre
Mission Services techniques	M. Claude Dumas
Autre mission	Mme Mélissa Bisson

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le Plan municipal de sécurité civile de notre municipalité.

VARIA

GRAVIÈRE

La directrice générale adjointe discutera de ce projet avec M. Mario Lefebvre.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette section est réservée au public.

2022-0404-108

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 21 h 31.

Mme Marie-Joëlle Desrosiers
Pro-maire suppléante

Monsieur Hamid Bekda
Directeur Général